

JANVIER
2013

N° 10
TROIS PALIS

INFOS

**Le journal
d'infos de
Trois Palis**

Editorial



par Denis Durocher

Au sommaire :

- 1 : Editorial
- 2 : Défibrillateur
Frelon asiatique
- 3 : Déneigement
Petits papillons
- 4 : Rénovation de
l'école
- 5 : Commerce...
Carrière
- 6 : Travaux RD 72
Déchetterie
- 7 : A la piscine !
Inscription scolaire
Ateliers créatifs
- 8 : Route du Roctaille
Route des Ecureuils
Très Haut Débit
- 9 : APE très active !
- 10 : Calendrier

Contactez la mairie

Horaires d'ouverture :

Lundi : 8h30-12h

et 13h30-18h

Mardi : 8h30-12h30

Mercredi : 13h-18h

Jeudi : 8h30-12h30

Vendredi : 8h30-16h30

Tel : 05-45-91-05-19

Fax : 05-45-91-17-32

Mail :

mairie@trois-palis.fr

Web :

www.trois-palis.fr

Bibliothèque municipale :

Samedi de 10h à 11h30

2012 fut pour la commune placée sous le signe des travaux, et 2013 sera l'année de la continuité de ces chantiers. J'entendais dire l'autre jour : « il y a des travaux partout, à Angoulême comme dans toutes les communes alentour ». A cela je pense qu'il n'y a rien d'étonnant. Les équipes municipales, nouvelles pour grand nombre en 2008, ont dû dans un premier temps s'installer, mesurer les latitudes que leur permettait leur budget, mettre en forme leurs idées de campagne pour les traduire en projet, dégager les problématiques, définir des cahiers des charges, retenir des bureaux d'études, chercher des financements, amender et valider ces études, pour finir par la phase ultime de la réalisation.

Certes je sais que l'attente fut longue pour nombre d'entre vous qui au lendemain d'une élection espéraient voir notre commune se transformer, mais ce n'est pas uniquement une question de volonté. Si un mandat dure six ans, c'est pour qu'une équipe puisse s'inscrire dans la durée et travailler. D'autres voudraient que l'on porte plus d'attention à leur pas de porte, or la volonté de notre équipe n'est pas de laisser enfermer dans du clientélisme, mais de dégager des priorités dans les aménagements

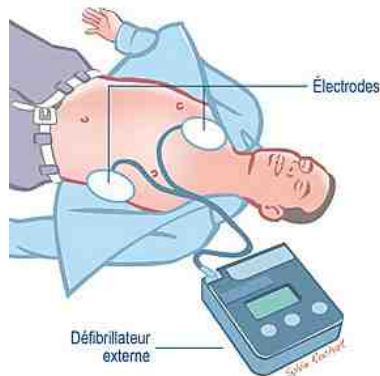
selon un programme que nous désirons le plus cohérent possible.

Aujourd'hui grâce au travail du conseil municipal que j'anime, notre commune commence à changer. Nous avons dégagé deux principaux critères de choix pour planifier nos aménagements : la sécurité et la gestion des eaux pluviales. Pour schématiser, notre commune se caractérise par plusieurs versants dont les eaux lors de fortes pluies convergent vers la Charente. Nous avons fait faire une étude hydraulique, en début de mandat, dont les préconisations nous servent depuis de fil conducteur lors des aménagements que nous réalisons. C'est dans ce cadre là que nous avons entrepris des travaux cette année rue de Chantoiseau et rue des Prés jolis. Quant à la route du Roctaille, en plus des problèmes de circulation et de gestion de l'eau pluviale, on se trouvait avec une chaussée faite en provisoire à l'époque de sa réalisation et dépourvue d'éclairage public.

Nous attendons maintenant avec impatience le printemps pour voir la route d'Angoulême se transformer selon nos souhaits et nos promesses.

Toute l'équipe municipale vous présente ses meilleurs vœux pour 2013. Nous vous invitons à partager la galette le samedi 12 janvier à 16h à la Mairie.

Un défibrillateur à la mairie



Lors d'un arrêt cardiaque, chaque seconde compte : le défibrillateur peut sauver des vies

La défibrillation précoce augmente fortement les chances de survie d'une personne en arrêt cardio-respiratoire qui présente une fibrillation ventriculaire, principale cause de mort subite chez l'adulte.

Un défibrillateur est un appareil portable, fonctionnant au moyen d'une batterie, dont le rôle est d'analyser l'activité du cœur d'une personne en arrêt cardio-respiratoire. Cette analyse est entièrement automatique, si la machine détecte un rythme « choquable », elle permet la délivrance d'un choc électrique.

Même si la mise à disposition d'un défibrillateur dans les lieux publics ou dans les entreprises n'est pas encore

obligatoire, elle est vivement recommandée par les pouvoirs publics depuis la publication du décret du 4 mai 2007 autorisant toute personne à utiliser un défibrillateur.

Nous avons donc décidé de nous équiper d'un tel appareil et de l'installer sur le mur de la mairie en haut des marches d'escaliers. Lors de ce choix, il nous est apparu indispensable que ce défibrillateur puisse être accessible à tous et à tout moment, arguant que la probabilité de la nécessité de son usage est plus forte lors de manifestations réunissant beaucoup de monde (vide-grenier, foire gourmande, randonnée VTT, etc...) qu'en semaine aux heures d'ouverture de la mairie.

Frelon asiatique : destruction des nids

Annoncé à l'assemblée générale des maires de Charente, le Conseil Général s'attaque aux nids de frelons asiatiques. En effet au printemps, le Conseil Général de la Charente avait évoqué le désir de passer une convention avec les communes pour lutter contre le fléau que sont les colonies de frelons asiatiques qui représentent un réel danger pour notre environnement en décimant la population d'abeilles. Sans prétendre éradiquer cette invasion, on espère néanmoins la contenir. Le projet de convention ne nous a été soumis qu'après la parution de notre dernier bulletin, ce qui fait que nous ne l'avons pas évoqué.

Qu'est-ce que cette convention change ? Sur le domaine public rien de nouveau : les nids continuent à être détruits par les pompiers dans le cadre de leur mission de service public. Par contre, sur les propriétés privées, les

pompiers n'intervenant pas, il faut faire appel à un désinsectiseur et les frais étaient à la charge du propriétaire du lieu. Désormais, par convention, la commune prendra 50 % des frais à sa charge et le conseil général les 50 autres.

Toutefois, il est inutile de détruire les nids en hiver qui sont inhabités et non recolonisés la saison suivante. Par contre, dès la mi-février jusqu'à la fin avril, on peut faire de la prévention en piégeant les reines avant qu'elles ne reforment d'autres nids. Nous mettrons sur notre site Internet des informations utiles à ce sujet, que vous pourrez bien sûr retrouver affichées en mairie. Quant à la destruction des nids, vous pourrez nous signaler à partir de mars tous nouveaux nids pour que nous puissions les faire détruire, car souhaitons que le dispositif soit reconduit la saison prochaine.



Frelons : asiatique à gauche, commun à droite



Déneigement : matériel et convention

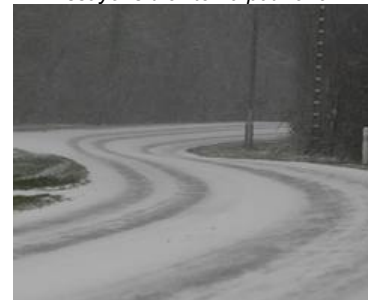
Nous avons annoncé, dans notre précédent bulletin, notre intention de nous équiper en matériel de déneigement pour éviter, autant faire se peut, de revivre les conséquences des chutes de neige de l'hiver dernier. Une lame à neige pour équiper notre tracteur, ainsi qu'une saleuse sont arrivées fin novembre. Entre-temps le Conseil Général, au vu des difficultés rencontrées l'an passé, a proposé aux communes de passer avec le département une convention de déneigement des routes départementales.

Pourquoi cette convention, en quoi cela consiste t-il et quels sont nos obligations ? Sans convention, nous ne pouvons pas intervenir sur les routes départementales. Même si celles-ci sont sur notre commune, car nous ne sommes pas gestionnaires de la voie. Ce qui implique que si nous avons le moindre souci nous ne serions pas

garantis par notre assurance. D'autre part, le Conseil Général n'a pas le matériel et les moyens humains pour faire face à ce genre de phénomène neigeux qui reste somme toute assez exceptionnel chez nous. D'où l'idée de permettre aux communes d'intervenir sur leur territoire en échange d'une subvention pour l'acquisition du matériel à hauteur de 50%. En contrepartie, nous nous engageons à déneiger le RD 72 jusqu'à Linars et à désenclaver la maison de retraite, en plus de notre programme sur les voies communales.

Cependant, nous n'avons aucune expérience de ce matériel, ni du comportement de notre tracteur sur la neige. Nous essayerons donc de dégager au maximum les routes de notre commune et notamment sur les routes en forte pente sans prendre de risques pour notre matériel ou mettre en danger son conducteur.

Essayons d'éviter la patinoire



couverture

Petits papillons

La communauté de communes vient de créer, dans le champ de ses compétences, un nouveau service aux personnes : le Relais d'Assistants Maternelles (RAM). Ce relais s'appelle «Les petits papillons».

Ce service gratuit est ouvert à tous : familles de jeunes enfants, assistantes maternelles, professionnels de l'accueil à domicile, ainsi que parents employeurs d'assistantes maternelles ou de professionnels de l'accueil à domicile. Pour les parents, c'est le moyen de rechercher un mode de garde, d'être informé sur l'emploi d'une assistante maternelle, ainsi que sur les droits et devoirs de l'employeur...

Pour les professionnels installés ou en projet d'installation, c'est pouvoir être informé sur le métier d'assistante maternelle, les droits et devoirs du salarié.

Ce nouveau service vient donc complètement s'inscrire dans la démarche de Sandra Bouchet qui a créé à Trois-Palis en 2008 l'association « Patachou » dans le but de répondre en partie à ce besoin grâce au bénévolat.

« Patachou » se réunit plusieurs demi-journées par semaine dans les locaux de la mairie, quant au RAM « les petits papillons », vous trouverez une plaquette comportant toutes les informations nécessaires en mairie.



Rénovation de l'école

Notre école se compose de bâtiments construits à 3 époques différentes. En premier lieu et en façade se trouve l'école historique qui abritait également il y a vingt cinq ans la mairie et un logement pour les enseignants. En 1992 à l'occasion d'une ouverture de classe, la commune annexa le logement des instituteurs et fit construire une extension. Il s'agit de la classe de la grande section de maternelle et des sanitaires. Enfin le bâtiment le plus récent qui comporte la cuisine, le restaurant scolaire, la classe de CP CE1 et la garderie, a été édifié par la communauté de communes en 2003 ; auquel s'est ajouté en 2009 la salle de motricité que l'on utilise en salle des fêtes le week-end.

Aujourd'hui le bâtiment le plus ancien, qui n'a pas reçu depuis près de trente ans plus d'attention que l'entretien courant hormis le changement récent des huisseries, demande à être rénové. En 2008 nous avons attiré l'attention de la communauté de communes sur ce constat, qui avait par ailleurs déjà deux gros chantiers de restauration des écoles de Rouillet et de Sireuil. Ces deux opérations venant de s'achever, une enveloppe de 250 000 € a été mis au budget de 2012 de la communauté de communes pour le programme de rénovation de nos locaux scolaires.

Ceci a eu pour effet de lancer en début d'été un appel d'offres afin de retenir un architecte. A l'issue de cette consultation, Mme Bua architecte à Angoulême a été retenu parmi une quinzaine de candidatures. Nous avons depuis commencé à travailler avec Mme

Bua en associant bien sûr les enseignantes et le personnel.

Le calendrier suivant a été retenu lors de notre première rencontre mi-novembre :

- Fin décembre, proposition de plusieurs scénarios d'aménagement de l'espace tenant compte des souhaits de l'équipe enseignante mais aussi des contraintes techniques et budgétaires.
- Fin janvier, chiffrage précis du projet
- Fin février, dépôt du permis de construire, 3 mois d'instructions par les différents services (urbanisme, bâtiments de France, commission de sécurité, comité d'accessibilité handicapés...)
- Fin mai, lancement des appels d'offres
- Juillet début des travaux.

Bien évidemment, nous vous tiendrons informés de l'avancée des travaux dans notre bulletin de juillet et en attendant nous mettrons en ligne sur le site Internet de la commune le projet au fur et à mesure de sa progression. Il va néanmoins de soi que tout un chacun pourra venir prendre connaissance du projet en mairie, s'il le souhaite, et nous aurons plaisir à répondre aux éventuelles questions que cela pourrait susciter.

Enfin, pendant la durée des travaux nous nous engageons à assurer un accueil de qualité aux enfants scolarisés à Trois Palis et nous étudions à l'heure actuelle plusieurs solutions que nous soumettrons en temps voulu au conseil d'école et aux représentants des parents d'élèves.

Commerces ambulants

Plusieurs commerçants ambulants ou susceptibles de livrer à domicile desservent notre commune : boulanger, boucher, primeur etc..

Nous tâchons de tenir à jour une liste à la mairie pour pouvoir renseigner au mieux ceux qui désirent faire appel à ces services.

Bien évidemment cette liste n'est pas exhaustive et tout commerçant désirant se faire

connaître est le bienvenu.

Dans ce même esprit, nous essayons de créer avec quelques commerçants un marché hebdomadaire.

A l'occasion de la refonte de notre site Internet nous mettrons en ligne une page recensant les commerçants et artisans de notre commune.

Vers un marché hebdomadaire ?



Aménagement de la carrière

L'ancienne carrière derrière l'église qui avait été remblayée il y a quelques années se trouvait être une vaste surface recouverte de matériaux plus pierreux que terreux et sur laquelle peu de végétation arrivait à se développer, hormis quelques broussailles. Sur cet espace nous n'avions pas véritablement de projet même si nous avions conscience de l'effet pitoyable du lieu en terme d'image des abords du bourg. Mais voilà, aussi modestes furent nos idées, les dimensions de la parcelle rendaient la réalisation très onéreuse pour notre budget.

Nous avons donc eu l'idée de profiter de la proximité des travaux de la LGV pour pouvoir remodeler l'espace de carrière. Dès nos premières rencontres avec Cosea (concessionnaire de la ligne LGV) nous avons évoqué notre souhait d'accepter du remblai en provenance du chantier. C'est ainsi que nous avons saisi l'opportunité d'obtenir gracieusement le remblai et surtout la terre végétale nécessaire pour redonner à ce lieu un aspect correct que nous pourrons notamment enherber par la suite.

Vu le volume de matériaux que cela représente, il était exclu

d'emprunter les routes de la commune. D'une part elles sont trop étroites, d'autre part leur structure n'aurait pas supporté un tel trafic. La seule solution pour pouvoir desservir la carrière était donc de passer à travers champs. Nous avons donc rencontré Mrs Landriaud qui exploitent cette parcelle afin de leur demander l'autorisation de créer une voie à travers champ le temps de l'opération. Nous les remercions d'avoir spontanément accepté, conscients de l'intérêt collectif d'une opportunité qui ne se représentera pas de si tôt, changeant même leur programme de culture pour que la réalisation de ce chantier puisse se faire dans les meilleures conditions. C'est pourquoi la desserte de ce chantier s'est faite par la Route Départementale avec un accès par les champs le long du cimetière. Ainsi, notre patrimoine routier a été ménagé et la circulation déjà assez difficile sur nos petites routes n'a pas été entravée. Enfin, nous avons également profité de la création de cette voie pour faire réaliser par Cosea les fondations du futur parking du cimetière que l'on créera lors de l'aménagement de la route départementale au printemps.

Travaux de la RD72

RD72

TROIS-PALIS
Bientôt les appels d'offre...

A l'heure où nous rédigeons cet article, le cabinet ERI qui a en charge le dossier de la route d'Angoulême s'apprête à nous remettre le DCE (Document de Consultation des Entreprises) qui va nous permettre de lancer l'appel d'offre en vue de réaliser au printemps l'aménagement de la route départementale.

Parallèlement à cela, nous avons consulté plusieurs banques pour obtenir un prêt de 210.000 € que nous avons estimé nécessaire pour boucler le budget de ce projet en nous basant sur l'estimation du bureau d'études. Bien entendu, nous ne connaissons le montant final de l'opération que lorsque nous aurons reçu des offres de la part des entreprises de travaux publics qui soumissionneront. En espérant que la consultation soit fructueuse, c'est-à-dire qu'au moins une entreprise nous fasse une proposition inférieure ou égale à l'estimation qui nous aura été remise. Car c'est ainsi que fonctionne, dans les grandes lignes, l'attribution des marchés publics.

Nous n'avons pas pu trouver une banque qui à elle seule pouvait

nous prêter 210.000 €, dure illustration de la conjoncture économique telle qu'elle nous est présentée régulièrement aux journaux télévisés. Non pas que le budget de notre commune soit sujet à critiques, car dans ce cas nous aurions essuyé un refus, mais parce que les établissements bancaires ont peu de fonds à distribuer. C'est ainsi que le Crédit Agricole et le Crédit Mutuel nous apportent chacun 105 000 €, nous permettant ainsi de boucler le financement du projet.

En terme de budget, qu'est ce que cela signifie pour Trois Palis et sa population ? Un emprunt de 210.000 € sur 15 ans, période sur laquelle nous avons pu négocier les meilleurs taux, représente une charge de 55 € par an et par foyer. Grâce à une gestion rigoureuse de notre budget, à l'implication des employés et des élus, c'est un emprunt que nous sommes entièrement capables d'assumer aujourd'hui sans augmenter la pression fiscale. Ainsi, le taux d'imposition sur la commune ne changera pas, comme nous nous y sommes engagés depuis le début.

Horaires de la déchetterie

Une nouvelle organisation des jours d'ouverture de la déchetterie de Hiersac a été mis en place afin de mieux répondre à l'attente des usagés, notamment en faisant mieux coïncider les jours d'ouverture avec les périodes de fréquentation.

A partir de 2013, les horaires d'ouverture de la déchetterie de Hiersac seront donc de 9h à 12h et de 14h à 18h du lundi au samedi, avec trois demi-journées de fermeture : mardi matin, mardi après-midi et jeudi matin.



L'école va à la piscine

Nous n'avions jamais mené cette action à l'école. Dans le cadre du temps imparti aux activités physiques et à l'éveil corporel, il nous a semblé utile de répondre favorablement à la proposition des enseignants qui désiraient pouvoir initier les enfants de CP CE1 au milieu aquatique. Certes, certains d'entre-eux ont, ou auraient, connu cette découverte dans le cadre

familial mais il est à rappeler que les noyades constituent la deuxième cause de décès accidentels, après les accidents de la circulation, chez les enfants de moins de 15 ans.

Les CP-CE1 vont à la piscine les lundis après-midis. Merci aux adultes qui nous accompagnent : Mme Labaye, M. Larroche et Mme Guillemet.



Les enfants apprennent à nager

Inscription à l'école

L'école accueille les enfants nés en 2010 dès la rentrée de septembre 2013. Nous vous proposons une inscription en 3 étapes :

- 1 : se présenter à la mairie avec le livret de famille pour la pré-inscription.
- 2 : prendre un rendez-vous avec la

directrice de l'école de Trois Palis en avril ou mai 2013 (05-45-91-09-86) ; se munir du livret de famille et du carnet de santé de l'enfant.

- 3 : une demi-journée d'accueil des nouveaux élèves est organisée par l'école au mois de juin ou juillet.

Ateliers créatifs estivaux

L'Eté actif 2012 est un événement qui dure 4 semaines sur la période de juillet, depuis de nombreuses années sur notre territoire Charente-Boême-Charraud.

Ce dispositif permet à des personnes et des groupes de vivre des moments de détente, de découvertes et d'activités culturelles, sportives, récréatives....

Cette année ce projet s'est ouvert sur les associations locales de notre territoire, et nous avons sollicité l'association 3ACTP de Trois Palis, pour mettre en place quelques activités telles que : Atelier cuisine, Atelier arts-décoratifs avec

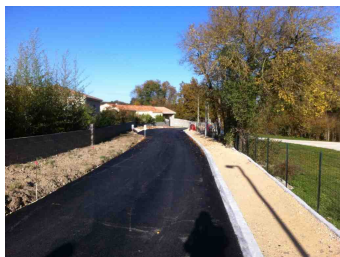
l'aide indispensable de Michel.

Deux ateliers ont eu un grand succès. Nous avons vécu un vrai moment d'animation, de partage, de convivialité, et d'échange auprès d'un public intergénérationnel.

Ensemble nous avons préparé des cannelés, fabrication maison, et des petits sablés, et bien entendu nous les avons dégustés avant le départ. Chacun est parti avec une poche garnie de petits gâteaux bien chauds et croustillants.

Nous allons renouveler cette action en juillet 2013 en espérant d'avoir le même impact de réussite.

Route du Roctaille



Fin novembre, s'est fini le chantier de la route du Roctaille. La communauté de communes et la commission avaient retenu l'offre de la SGREG pour 129000€ HT pour lequel la CDC a participé à hauteur de 40000€.

Le chantier a pris une dizaine de jours de retard, en raison des intempéries. Aussi l'entreprise paysagiste fera les plantations des haies et nous remettons l'enherbement des bas-côtés au printemps.

Hormis quelques erreurs et impondérables, le chantier s'est bien

déroulé et nous ne pouvons que nous féliciter de la qualité de la prestation de la SCREG. Bernard Girard, le technicien nouvellement embauché en janvier par la CDC nous a été d'un grand soutien dans le suivi du chantier et pour les solutions techniques qu'il a su nous proposer, de même que le cabinet ERI concepteur de ce projet très réussi. Le cabinet ERI est également le bureau d'études en charge de l'aménagement de la route d'Angoulême, ce qui laisse augurer d'une belle réalisation pour l'entrée de notre bourg.

Route des écureuils

Nous vous l'avions annoncé dans le précédent bulletin. Dans le cadre des travaux préparatoires à l'aménagement de la route d'Angoulême et grâce au don de Mme

et Mr Fernand Gaillard, nous avons modifié le carrefour de la route des écureuils. Cet aménagement, permettant plus de visibilité, devrait apporter plus de confort et de sécurité à ceux qui débouchent de cette rue.

Très haut débit numérique

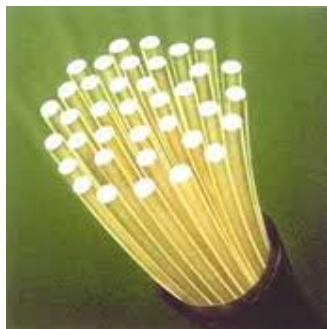
Dorénavant, les réseaux numériques sont aussi indispensables que ceux de l'électricité ou de l'eau.

L'enjeu est clair : le très haut débit doit être accessible à l'ensemble du territoire. L'état invite donc les opérateurs à développer la fibre optique dans les grandes agglomérations, laissant le soin aux collectivités locales de s'organiser pour déployer la fibre optique sur leur territoire.

Depuis 4 ans, les 3 CDC qui entourent le "Grand Angoulême", c'est à dire : "Braconne et Charente", "Vallée de l'Echelle" et "Charente-Boëme-Charraud" ont pris ce chantier en main.

La première phase desservant les zones d'activités économiques a déjà commencé. Une seconde phase visant à desservir 15 répartiteurs France Télécom devrait s'achever fin juin 2013.

Au premier semestre 2013, nous étudierons le prochain phasage de la montée en débit sur notre territoire et nous nous emploierons à ce que Trois-Palis soit desservi courant 2014. A l'heure actuelle, il n'est pas encore question d'amener la fibre à chaque habitation, mais les dernières informations qui ont pu nous être communiquées nous permettent d'être optimistes pour l'avenir.



Fibre optique pour tous...

Une APE très active !

Halloween, à Trois Palis :

A la nuit tombée, des fantômes, squelettes, diabesses, vampires et autres sorcières se sont retrouvés à la salle du Foyer de Trois Palis pour ensuite envahir les rues du village au sein d'un défilé déguisé aux lampions.

Les papas postés en embuscade ont été dévalisés de leurs bonbons... Direction la place de l'église, le groupe s'est reposé pour écouter un conte.

C'est bien au chaud dans le foyer communal décoré aux couleurs d'halloween que nos petits monstres ainsi que leurs parents ont pu prendre une collation composée d'une soupe aux potirons agrémentée de châtaignes grillées (merci aux cuisinières et ramasseurs de châtaignes !)

Un grand merci à Jean-Luc Cibard (Effervescentre) pour son soutien pédagogique.

1ère Bourse aux jouets des écoliers, à Sireuil :

A l'aurore, ce dimanche 18 novembre, nous nous activons pour accueillir les 55 exposants. Près de 100 mètres linéaires sont à installer, débordant de jouets, vêtements et matériel de puériculture.

Dès 9 heures, c'est le défilé des chalands prospectant la bonne affaire. Dans une salle comble, les dénichéurs ont souvent trouvé les articles et objets convoités en cette période de préparatifs des fêtes de Noël.

Tout au long de la journée, avec l'aide des parents pour la confection de crêpes de sandwiches et frites, le coin buvette-restauration a attiré les plus gourmands.

Cette 1ère édition a remporté un franc succès, comme le commente la présidente entourée de son équipe.

Le Marché de Noël, en décembre à Trois-Palis :

Pour la première année, Trois-Palis a accueilli son marché de Noël (autour de l'école, de la salle du foyer et de la mairie). Plus d'une quarantaine d'exposants ont investi les lieux afin de proposer aux visiteurs un large choix de produits... Soit de nombreuses idées de cadeaux dans la perspective des fêtes à venir. Nous avons également accueilli des auteurs de bandes dessinées (dédicaces) et le stand 4L Trophy qui a permis à Melles Raynaud et Astaud de récolter des fonds (mission humanitaire).

Plusieurs animations ont été proposées aux enfants (maquillage, sculpture ballons, caricatures) et des mascottes ont déambulé tout l'après midi. N'oublions pas bien sûr, les visites surprises...du Père Noël et la traditionnelle photo souvenir.

Cette journée festive a été organisée par l'association 3ACTP et l'A.P.E., avec la collaboration du Comité des Fêtes, du Club de l'Amitié et de Patachou. Merci à tous.

Cette manifestation inter-associative est une grande première. De nombreux visiteurs sont venus passer un moment dans ce marché de Noël ambulante et déguster diverses spécialités culinaires proposées par les exposants.

A suivre pour la prochaine édition...



Calendrier 2013

- 26/01 : concours de belote (Comité des Fêtes)
- 2/02 : soirée déguisée (APE).
- 2/02 : loto (Club de l'Amitié).
- 16/02 : Concours de tarot (Comité des Fêtes).
- 25/02 : Concours de belote (Club de l'Amitié).
- 5/03 : Repas (Club de l'Amitié).
- 22/03 : Carnaval (APE).
- 1/05 : Marche et repas (Comité des Fêtes).
- 12/05 : Foire gourmande et florale (3 ACTP).
- 4/06 : Repas (Club de l'Amitié).
- 15/06 : Jeu de boules et grillades (Comité des Fêtes).
- 21/06 : Fête de la musique (3 ACTP).
- 21/06 : Fête de la musique (3 ACTP).
- 25/08 : Rando VTT (OTB-16).
- 1/09 : Marche (Comité des Fêtes).
- 3/09: Repas (Club de l'Amitié).
- 29/09: Vide grenier (Comité des Fêtes).
- 5/10 : Loto (Club de l'Amitié).
- 19/10 : Repas à thème (Comité des Fêtes).
- 25/10 : Halloween (APE).
- 24/11: Thé dansant (3 ACTP).

Des rires et des pleurs

Bienvenus à :

Julia NOWAK née le 23 juin,
Charles PAPELARD né le 11 juillet,
Antoine LAFON né le 01 septembre,
Leyna FLOUREUX née le 28 septembre,
Raphaël MOREAU né le 07 octobre,
Gauthier LOUIS né le 15 octobre,
Auguste MOTARD né le 11 novembre,
Martin GRUET né le 1er décembre.

Meilleurs vœux à :

Romain COMBEAUD et Delphine BAUCHE mariés le 25 août 2012,
Alain DOUVIRIN et Marie BAVAY mariés le 25 août 2012,
Jérôme JUBEAU et Emilie MARTIN mariés le 1er septembre 2012,
Jean GUYARD et Patricia CHAUVET mariés le 8 septembre 2012.

Au revoir à :

Germaine DESFARGE veuve PRECIGOUT décédée le 14 juin,
Raymond MENARD décédé le 17 juin,
Lucien HERAUD décédé le 26 juin,
Raymond BOUSSICHAULT décédé le 14 juillet,
Henriette BLANCHARD épouse LACOUR décédée le 2 août,
Lucette MARTEL veuve ROGE décédée le 28 juillet,
Alain DOUVIRIN décédé le 17 septembre,
Jeanne TRENAY veuve FREMONT décédée le 25 septembre,
James BOUDY décédé le 1er octobre,
Andrée DAMIEN épouse LAMOUREUX décédée le 9 octobre.

Conception et reproduction par nos soins

Reproduction interdite

Journal municipal de la commune de Trois Palis

Déchets ménagers



Sacs jaunes : le jeudi des semaines paires

10/01, 24/01, 7/02, 21/02, 7/03, 21/03, 5/04, 18/04, 3/05, 16/05, 30/05, 13/06, 27/06, 11/07, 25/07



Sacs noirs : tous les mardi sauf : 3/04 au lieu du 2, 21/05 au lieu du 22



Bornes à verre :

- à Puybertier,
- chemin rural de la Combe
- cité Pré Richard
- parking de la Mairie



Les sacs jaunes sont disponibles en mairie.



Nouveaux horaires !!

Déchetterie de Hiersac :

L : 9h-12h et 14h-18h

M : fermé

Me : 9h-12h et 14h-18h

J : 14h-18h

V : 9h-12h et 14h-18h

S : 9h-12h et 14h-18h

D : fermé

Pour plus d'informations :

www.calitom.fr ou

N°Vert 0 800 500 429

